

## Demande de dérogation N°5.

Rappel AC CAP MARTINIQUE 2024

### 9 Programme [DP]

Lundi 8 avril 2024 09 :00 Présence obligatoire des bateaux et d'un représentant

Pour donner suite au texto reçu (voir ci-dessous) et de l'accord de l'organisateur, le président du comité de course Yvon Poutriquet autorise VAN GAVER Paul et VAN GAVER Arnaud, bateau **Hathor pour LES EMPLAQUES**, à être présent à la Trinité sur Mer à partir de la nuit du 10 avril 2024 au 11 avril 2024.

Ils devront confirmer au président du comité de course leur heure d'arrivée.

Fait à la Trinité sur Mer  
Le 08 avril 2024

Signature

**Original Signé**

### Texte de référence

Reçu par texto de Paul Van Gaver (qui n'a pas accès au mails ce soir) :

Salut Thibault

Je te confirme que la barre de flèche (fabriquée en Roumanie)est arrivée ce jour au chantier vers 15 h et a été mise en place

Demain il est prévu qu'Hathor soit maté vers 16 h

Le voyage se fera donc mercredi avec une arrivée vers 23 h d après les routages

Donc nous pourrons assister aux briefings et visites de secu

Je rappelle que la barre de flèche a été cassée au chantier à La Rochelle où a été déposé Hathor le 20 mars

Amicalement

Envoyé de mon iPhone